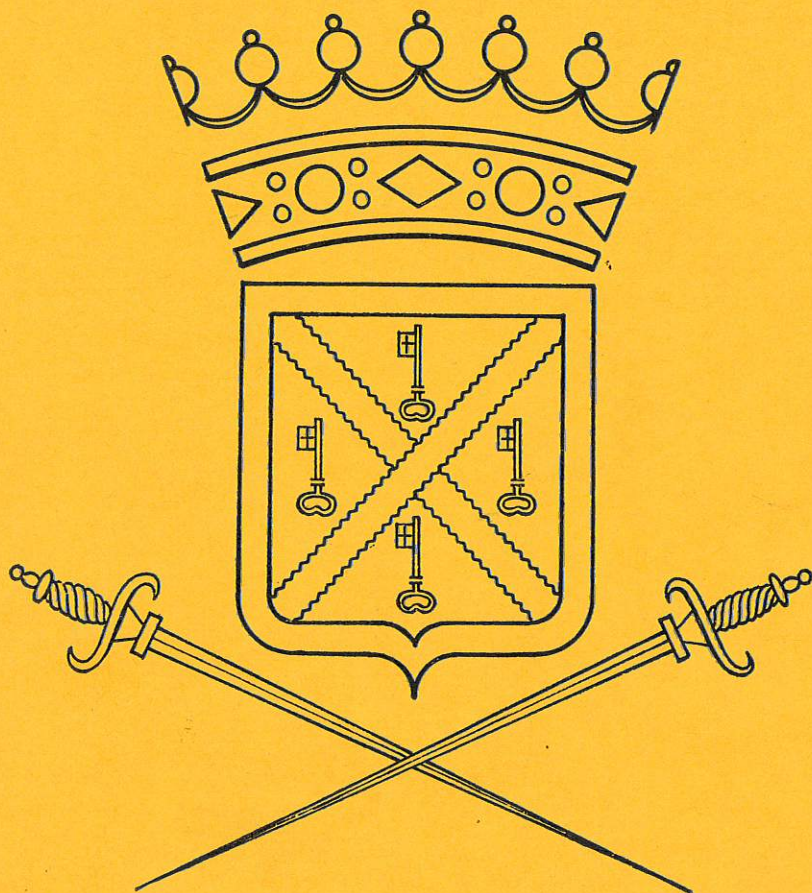


CHATEAU

DU BOURG-SAINT-LÉONARD

61



« DEMEURE FRANÇAISE DU XVIII^e SIÈCLE »
MONUMENT HISTORIQUE

Visite du 25.4.1976

L'existence délimitée et individuelle d'une collectivité date des XI^e et XII^e siècles : c'est un groupement de foyers ayant une vie liée par les intérêts, par le voisinage, par la topographie des lieux et par son attachement à une communauté religieuse, ou *une paroisse*.

Le Bourg-Saint-Léonard était l'une des 44 000 paroisses qui existaient en France avant la Révolution de 1789.

C'est depuis cette date que la paroisse du Bourg-Saint-Léonard devient — administrativement et juridiquement — l'une des 37 700 communes existantes actuellement.

Limitée par les paroisses de Fel, de Villebadin, du Pin et de Silly, — celle du Bourg était occupée par les Frères Prieurs dont le bénéfice cure, des XI^e et XII^e siècles, était à la présentation de l'Abbaye de Silly, de l'Ordre de Prémontré.

Les dîmes, rendues obligatoires depuis 794 par Charlemagne, s'élevaient annuellement à 300 livres environ.

L'église paroissiale s'élevait à l'emplacement de l'actuelle Orangerie du château — construite par le plus ancien seigneur des lieux — Robert de Saint-Léonard — dédiée à saint Léonard et aumônée à l'Abbaye de Silly.

Au cours des siècles cette église reçut de nombreuses aumônes, la rendant de plus en plus prospère.

C'est de cette époque (XII^e) également que date l'érection de l'église de Fougy, ce hameau étant constamment rattaché au Bourg.

D'ailleurs à cette époque lointaine, le village du Bourg et le hameau de Fougy étaient plus rapprochés l'un de l'autre, car l'agglomération du Bourg formée de maisons sobres et solides se trouvait à l'empla-



cement des pelouses actuelles du château et de la cour de la ferme du château, autour de l'église qui, comme nous l'avons noté, s'élevait à la place de l'Orangerie actuelle.

Face à cette église, dominant le village, un peu à l'écart, se dressait le vieux manoir à l'ancienne mode, — demeure mi-féodale, — imposant et coquet.

Il était situé sur le monticule qui se trouve entre le château actuel et le potager, remarquable par la vue

immense sur la vallée prospère de la Dive, allant jusqu'aux confins des abords de Falaise et au-delà...

Ce manoir, dont la description nous est parvenue par Dufort de Cheverny (qui l'a visité en 1748) était composé, au rez-de-chaussée, d'une vaste salle à manger séparée d'un grand salon par un escalier monumental qui conduisait au premier étage où étaient aménagées huit chambres parquetées, à feu, avec des cabinets de toilette.

Les deux pièces du rez-de-chaussée étaient ornées d'immenses cheminées à l'ancienne mode. Le manoir était meublé avec un goût raffiné, garni de tapisseries à personnages, de mobilier artistique, de tableaux, de miroirs et de lustreries.

C'est ce manoir qu'habitaient jusqu'à sa démolition en 1763, les seigneurs des lieux.

Deux lignes de seigneurs ont successivement dominé ce fief.

Du XI^e à la fin du XIV^e siècle, c'est la ligne de Robert de Saint-Léonard, premier du nom et de ses descendants, dont on connaît quelques noms, tous hommes d'armes.

Le Bourg et le Domaine portaient le nom de Bourg-Saint-Léonard.

A la fin du XIV^e siècle (vers 1374) et jusqu'à 1747, c'est à la famille du Barquet qu'incombe le Domaine du Bourg, devenu, changeant de nom, Le Bourg-Barquet.

Le dernier descendant de cette famille, Louis du Barquet mourut sans postérité à l'âge de 86 ans, en 1752.

Mais, en 1747, à la mort de sa femme, le Chevalier du Barquet âgé alors de 81 ans fit donation du « fief et Seigneurie, château et dépendances, jardin et avenues, étangs et bois, ferme du château et tous les

droits seigneuriaux et honorifiques » à sa petite nièce, Suzanne-Jeanne-Françoise de Vassy-Laforêt, mariée (en 1738) à son arrière-cousin Bruno-Emmanuel-Marie (également) de Vassy, Marquis de Bresley et de Pirou, Comte de Créances.

Il est convenu, lors de l'acte de donation (mai 1747) que le ménage de Vassy, viendrait habiter avec le donataire qui, toutefois, se réservait sa vie durant l'usufruit des biens.

Louis du Barquet, vécut donc cinq ans avec ses héritiers installés au manoir, et c'est à cette époque que Monsieur Dufort de Cheverny leur rend visite (1748) et décrit le Manoir.

En plus de détails concernant le vieux manoir, la description de Cheverny nous renseigne sur la vie intérieure de l'Aristocratie de l'époque. La Marquise de Vassy, jeune et gracieuse, alliait l'intelligence au sens artistique aussi bien dans sa façon de s'habiller que d'embellir et d'animer son logis.

Régulièrement, le matin — à la chasse, — le reste de la journée était consacré aux réceptions mondaines ou autres ; enfin, le soir, après souper, aux parties de piquet avec les invités, divertissements et jeux.

Comme invités au manoir du Bourg Barquet, on pouvait souvent voir le Marquis de Flers, Conservateur des Chasses de la Forêt Monthère, le charmant Comte d'Osmont, débonnaire et original, le Marquis de Garsault, Gouverneur des Haras d'Hièmes, Dufort de Cheverny déjà nommé et toute la grande et petite noblesse de la région.

En 1756, pour des raisons que l'on ignore, les de Vassy vendirent le Domaine du Bourg Barquet à Jules-David de Cromot, alors premier commis de contrôle général des Finances.

Fils de Charles-Robert de Cromot, écuyer, d'origine bourguignonne, Jules-David était né en 1725. A 26 ans, il se marie avec la fille d'un fermier général originaire de Rouen, Rose-Sophie Baudon, et poursuit une brillante carrière dont l'épanouissement amène la construction de ce chef-d'œuvre, qu'est le château actuel.

Comme départ à cette carrière, — après son mariage réussi et « confortable », — c'est l'acquisition devant les notaires du Châtelet de Paris (6 avril 1756), de la terre, du fief et Seigneuries du Bourg, y compris le vieux manoir avec le mobilier, tapisseries, lustreries, tableaux garnissant le logis.

Lors des tractations on fait ressortir l'urgence des réparations du logis, estimées à la somme de 20 000 livres environ. L'ensemble, en définitif, est vendu au prix de 108 400 livres, dont 28 400 payées à la signature et le restant 80 000 par la suite (réglées peu de temps après).

Par la volonté du nouveau propriétaire, Le Bourg Barquet redevient Le Bourg-Saint-Léonard.

Très actif, voyageant beaucoup, en relation avec des personnalités éminentes de son temps, — de Cromot *cumula* en peu d'années les dignités et les fonctions de conseiller et de secrétaire du Cabinet du Roi, de contrôleur général du marc d'or, de premier commis de la Marine. Il s'était fait attribuer, en plus, la surintendance des bâtiments, finances, arts et jardins de Monsieur le Comte de Provence (futur Louis XVIII) — relation très précieuse qui lui donnait le prestige et l'assurance pour traiter les affaires financières.

Enfin en 1756, il obtient de Louis XV, l'érection du fief du Bourg en baronnie. C'est l'homme qui a réussi et possède, en plus, le blason nobiliaire.

Parallèlement, il s'occupe à « arrondir » le domaine et à créer un apanage de chasse par les échanges

habiles et *avantageux* avec le Marquis d'Armaillé, avec le Comte d'Eu et même avec le Comte de Provence, dont il est l'homme de confiance.

De Cromot, ainsi, réalise ses desseins de propriétaire.



Louis XV (1710-1774)

Depuis, ce domaine n'a subi, pour ainsi dire, aucun morcellement ni amputation, malgré les changements de régime et tous les bouleversements politiques, et il s'étend toujours sur 472 ha dont 425 ha de forêts, très épaisse et réputée pour le gros gibier — biches, cerfs et sangliers.

A part Le Bourg-Saint-Léonard, de Cromot possédait, par sa femme, une propriété à Brunoy.

Mais au fur et à mesure de son ascension, le nouveau baron trouve que l'antique manoir ne correspond plus à son rang et à sa situation. Il abandonne l'idée des réparations du vieux logis et sans s'émouvoir outre mesure, *fait raser tout* : l'église, le village et le vénérable manoir.

L'idée nous paraît hardie, brutale et choquante. Mais c'est ainsi. Et c'est probablement à ces traits de caractère que sont dus ses succès dans les affaires financières et dans ses multiples fonctions.

Ici, encore, *malgré tout*, il a réussi.

Car nous arrivons à lui pardonner toutes les démolitions, puisque sur le plateau rasé, il fait édifier quelque chose de plus beau encore : — le château actuel —.

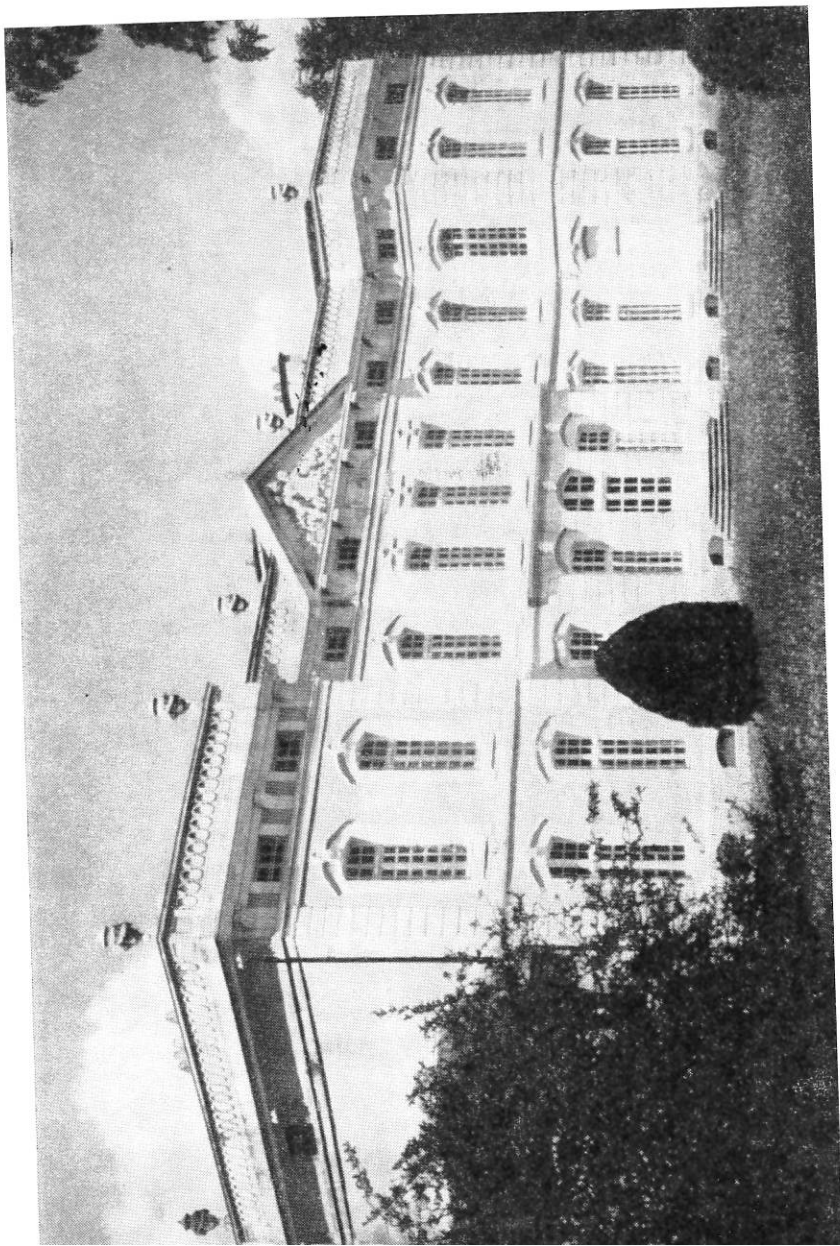
La construction commencée en 1763 est terminée en 1768.

Lors de sa construction, quelques éléments (poutres, pierres du vieux manoir ont été réutilisés. Nous pensons que ces matériaux ont servi surtout à la fin : — à partir de l'attique aux fenêtres surbaissées — apparus évidents quand la maçonnerie a été mise à découvert pour la restauration des enduits...

Tout en surveillant l'édification de son nouveau château, entre-temps, de Cromot fait bâtir une nouvelle église, déplace le village, loge la population — en mettant *une certaine distance* entre les habitants et le château qui, isolé, doit vivre d'une vie indépendante et somptueuse.

La silhouette du château, une fois terminé, va se détacher de la masse sombre du rideau de verdure des collines boisées.

Sa forme imposante reste néanmoins de dimensions humaines, sans grandiloquence et sans prétention. Tout respire équilibre et harmonie, — dans sa



configuration, dans la ligne de séparation de l'étage, comme dans la distribution des ouvertures.

Rectangulaire le château est composé d'un avant-corps central, légèrement saillant, surmonté d'un fronton triangulaire sur les deux façades. Cet avant-corps est accosté de deux corps de logis, eux-mêmes suivis de deux gros pavillons saillants à la façade principale.

Le rez-de-chaussée comporte onze ouvertures dont trois à l'avant-corps, avec porte centrale et, pour y accéder, un perron de quatre marches.

Ces ouvertures se répètent à la façade postérieure, et les pièces du rez-de-chaussée, — étant donné leur profondeur ont la vue sur les deux horizons.

Cette disposition des ouvertures est suivie également au premier étage — étage *noble* de l'édifice pour jouir de la vue.

Afin de compléter cette description il faut citer les trois particularités de ce château qui sont, de l'avis de Jacques Dupont, les suivantes : 1°) *l'attique* avec ses fenêtres surbaissées, entre entablement et la corniche, se rencontrant rarement en France de cette époque ; 2°) *la balustrade* à l'italienne qui donne une légèreté à l'ensemble et n'est interrompue que par les frontons portant des sculptures monumentales ; enfin, 3°) les ouvertures *en arc ornées de figures* à la clé.

A une distance savamment calculée, la cour d'honneur est encadrée latéralement par les écuries d'un côté, de l'Orangerie de l'autre (ces deux bâtiments d'un style différent) et, en face du château, par une belle grille fixée entre deux logis de garde.

La sobriété et l'élégance qui s'en dégage est d'un classicisme qui atteint la perfection et force notre admiration.

Un mot sur l'appendice accolée à gauche du châ-

teau qui choque bien des visiteurs. *Elle est d'origine* et l'on ne peut songer à la supprimer, car elle contient le cœur du château : le boudoir chinois avec peintures murales de l'époque, meublé avec raffinement (tout conservé).

A la question : qui est l'architecte de cet ensemble merveilleux — nous n'avons *aucune réponse précise* —.

De Cromot ayant été en relation mondaine ou d'affaires, avec l'élite de son temps, — les noms d'architectes des plus en vue ont été cités. En premier lieu, celui de Gabriel (1698-1782). Aussi de Chalgrin (1739-1811) à qui de Cromot a servi de témoin lors de son mariage, à Brunoy. Enfin, d'Elie de Beaumont, de Nicolas Gondouin, de Delarue...

Malgré l'étude comparative et analytique des œuvres architecturales de l'époque, nous manquons de certitude pour désigner le nom de l'architecte.

Qui qu'en soit l'auteur, il est remarquable de constater l'évolution rapide de ce château fraîchement érigé dans un coin de la terre normande par l'ambition d'un financier, — de ce château qui va devenir le reflet des tendances de cette époque d'avant-la-Révolution.

Le ton de la maison est donné par la Maîtresse des lieux. La baronne de Cromot est de son siècle. Elle est intelligente, cultivée et sportive. Ses deux maternités (en 1755 et 1760 ayant donné à de Cromot, deux fils) ne l'ont nullement marquées physiquement. Elle rivalise avec les chasseurs chevronnés, mène elle-même un équipage de chasse, sait recevoir avec grâce, dirige la conversation en société et crée autour d'elle un cercle d'habitues, d'intellectuels et de poètes...

Pour varier, elle organise des fêtes en l'honneur d'invités de marque, ou elle monte des comédies qui seront jouées à l'Orangerie.

Dans ce cercle de privilégiés, — un invité appréciait particulièrement le charme de la forêt, du parc et de la campagne normande, — c'était le doux et sensible Florian, disciple convaincu de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. Florian fit au château du Bourg, plusieurs séjours, entre autres, dans les années 1780, 1783, et 1788. Il y trouvait la douceur de vivre, des sujets d'inspiration et un climat propice à ses rêveries de poète. C'est là qu'il écrivit ses pastorales très prisées à cette époque de « retour à la Nature » : — « Estelle et Nemorin » — « Galatée » — « Jeannot et Colin ». Egalement, quelques-



Florian (1755-1794)

unes de ces fables spirituelles et limpides, lues pour la première fois au salon littéraire de la baronne.

En 1776, afin de compléter la liste des visiteurs de marque, le surintendant et la baronne eurent l'idée d'organiser une fête en l'honneur de Marie-Antoinette.

Recevoir la reine était, évidemment, l'honneur suprême dont pouvait s'enorgueillir un châtelain, et tout fut mis en œuvre pour réussir cette fête.

Ils s'assurèrent pour cela le concours d'un collègue de Cromot, — Jean-Paris de Montmartel, — qui avait prouvé son habileté dans le genre lors des réceptions du Comte de Provence.

De plus ils demandèrent à Voltaire, un ouvrage de circonstance pouvant faire partie de la fête qui devait



Voltaire (1694-1778)

reproduire, autant que possible, celle de l'Hôte et l'Hôtesse qui se célébrait parfois en Autriche.

L'illustre écrivain envoya un « divertissement » avec une lettre flatteuse très conforme à son style et pleine de fausse modestie : « Je vous enverrai des

vers aussi mauvais que j'en faisais autrefois ; vous me paraissez avoir beaucoup de goût, vous les corrigerez, vous les placerez... » pour en faire « trop aisément de cette détestable esquisse, un joli tableau »...

La correspondance même avec le Patriarche de Ferney, était très prisée par les châtelains du Bourg, d'autant plus que le philosophe semblait apprécier réellement le bon goût de Cromot, conscient toutefois qu'il s'adressait au surintendant du Comte de Provence... « Quand un homme d'esprit donne une fête — c'est à lui de mettre tout en place », dit-il dans une autre missive.

Et après avoir pris connaissance, en menus détails, du projet définitif, le philosophe estime que le châtelain du Bourg a su « y mettre tous les agréments et toutes les convenances » et admirablement profiter des temps, des lieux et des personnes ». Votre disposition est charmante : tout est varié et brillant » — écrit-il en conclusion.

La fête eut lieu, comme prévue — fastueuse, spirituelle et gaie.

D'autres réjouissances la suivirent, — toujours de bon ton, toujours divertissantes, et magnifiques.

C'était l'apogée du XVIII^e siècle.

Mais les idées nouvelles commencèrent de plus en plus à pénétrer dans le peuple. Les émeutes de Boston (1775), de Londres (1780), de Genève (1782) et d'Amsterdam (1783), deviennent connues et sont commentées de tous. Les échos en viennent jusqu'au salon de la baronne.

Des signes précurseurs d'approche d'orage se font évidents et menacent la *sécurité féodale millénaire*.

En 1789, Jules-David de Cromot meurt, laissant sa veuve et ses deux fils affronter les événements.

La Révolution éclate. Devant l'incertitude de pouvoir braver les menaces — même en adoptant éventuellement les idées avancées — les deux fils de Cromot préfèrent émigrer en Angleterre. Par le fait d'émigration — leur domaine est confisqué et reste à l'abandon.

La baronne de Cromot vit discrètement, à l'écart, et assiste aux bouleversements considérables qui se succèdent sous ses yeux : l'écroulement de l'ordre monarchique, la Terreur, la naissance d'un Empire, sa chute...

Cependant ses fils mènent à Londres, une existence d'émigrants — groupés autour du Comte d'Artois, puis du Comte de Provence, prétendant du trône. Ce dernier accorde comme par le passé « aide et protection » aux frères de Cromot, les fils de son ancien surintendant. Mais en dehors de tout sentiment inspiré du passé, — il existe une cohésion fraternelle entre tous les exilés français, bien décrite par Chateaubriand, exilé lui-même.

Rentrés en France, fin avril 1814, avec le Comte de Provence — devenu Louis XVIII — les frères de Cromot, grâce à la Loi de Décembre 1814, reprennent la possession de leurs biens.

Mais vingt cinq ans d'exil ont marqué nos émigrés. Ils les ont usés ; ils leur ont enlevé tout courage d'entreprendre la réparation des dégâts causés à leur domaine par les intempéries et par l'abandon. Et puis, ils se sont appauvris, endettés et se trouvent dans l'impossibilité de s'acquitter des redevances de restitution.

Pendant quelque six ans, la famille de Cromot réintégrée au château, essaie de ressusciter le passé et d'oublier la « rupture ». Il y eut encore quelques réceptions — moins brillantes que jadis, — quelques « divertissements » aussi, à l'Orangerie.

En vain. La Restauration n'arrive pas à effacer les changements *irréversibles* qu'a créés la Révolution. Les temps restent troubles et incertains.

Aussi, après la mort de la Baronne de Cromot, en 1820, ses fils se mettent d'accord pour vendre le tout (1824) laissant le château à son destin pour suivre les leurs...

Le fils cadet de Cromot, Anne-David, seigneur de Fougy, mourut sans postérité à l'âge de 85 ans (1845).

L'aîné — Maxime-Marie-François-Joseph, baron du Bourg, fait chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII, avait épousé la nièce de l'Archevêque de Tours, la demoiselle Barral dont il eut deux filles. Il mourut à l'âge de 81 ans, à Argentan, en 1836. Leurs tombes se trouvent au cimetière du Bourg.

C'est l'une des filles de Maxime de Cromot, — Mademoiselle du Bourg, plus tard Madame de Varaique qui a été mêlée à l'histoire romanesque de l'évasion de Lavalette et à la vie tumultueuse d'Emile de Girardin.

Nous mentionnons l'évasion de Lavalette pour faire ressortir le caractère téméraire de Mademoiselle du Bourg.

Pour Emile de Girardin, comme on peut en juger, c'est différent.

Si les jeunes années d'une existence marquent la personnalité, — celles d'Emile de Girardin contiennent assez d'amertume pour expliquer sa combativité et son acharnement pour la conquête de la puissance.

L'amertume de ses jeunes années — conséquence

d'un sentiment d'isolement et d'abandon, — toutefois, était traversée par quelque chose de lumineux.

Lumière, consolation, espoir, — c'est au château du Bourg-Saint-Léonard, qu'il les trouvait, cet enfant malingre de 8 ans qui, sous le nom d'Emile Delamothe, était confié, en 1814, au ménage Darel, palefrenier à La Tête-au-Loup, hameau du Pin-au-Haras.

Précédemment, à Paris, placé dans une garderie d'enfants tenue par le ménage Choisel, c'était — en réalité — l'enfant de Madame Dupuy et du Général Alexandre de Girardin, né à la suite de leur liaison amoureuse pendant l'absence du mari, Monsieur Dupuy qui se trouvait par sa situation, aux Colonies.



Jeune fille à la colombe par Greuze

Pour des raisons de convenances sociales et religieuses — avec des complicités et témoignages complaisants — *un faux état-civil a été forgé*, ce qui per-

mettait à la mère de se dérober à l'aveu de cette maternité.

Il a été dit que c'est au château du Bourg que le comte de Girardin, jeune général de 29 ans avait rencontré Madame Dupuy, dont la beauté l'avait d'emblée ébloui. Elle était réellement belle, comme on peut en juger d'après le tableau peint par Greuze, tableau connu sous le nom de « *jeune fille à la colombe* », dont une copie se trouve à la Galerie Wallace à Londres.

C'était la fille de Monsieur Fagnan qui faisait partie, comme de Cromot, du cadre de hauts fonctionnaires de la finance du temps de Louis XV et de Louis XVI.

Appartenant au même milieu « la jeune fille à la colombe » restait liée d'amitié avec la petite fille de Cromot, devenue Madame de Varaigue, à qui elle rendait de fréquentes visites.

La châtelaine du Bourg connaissait le secret de la naissance de l'enfant Delamothe et, en bonne marraine cherchait à adoucir son isolement.

Toujours reçu à bras ouvert au château du Bourg, choyé, — cet enfant y trouvait l'affection et la liberté pour compléter ses lectures dans l'immense bibliothèque (près de 20 000 volumes) qu'il y avait en ce moment.

Le père — peu visible — suivait de loin les progrès de l'éducation d'Emile. D'abord chez le curé de la paroisse, recevant le rudiment, — puis au collège d'Argentan où il comblait les lacunes de son instruction fragmentaire.

Au collège d'Argentan, il se lia avec Lautour-Mézeray d'une amitié qui résistera à toutes les vicissitudes de la vie parisienne, comme celle avec (plus tard - docteur) Cabarrus, qui datait du pensionnat Choisel...

A 18 ans, Emile, vaguement conscient des forces qui s'agitent en lui, se rend compte qu'il ne peut prolonger plus loin l'hospitalité et la tutelle de



Madame de Senonnes, par Ingres

Madame de Varaigue, rêve d'en sortir, mais ne sait pas comment.

C'est alors qu'il se produit l'événement providentiel de son existence. Il est remarqué, lors d'une de ses visites au château du Bourg, par une amie de Madame de Varaigue, — Madame de Senonnes.

Cette gracieuse personne, d'origine italienne, dont Ingres a fixé magistralement les traits (le tableau se trouve au Musée de Nantes), était la femme du secrétaire général des Musées Royaux. Probablement mise au courant de ses origines, Madame de Senonnes s'intéresse au sort de ce protégé de Madame de

Varaigue, propose de l'amener à Paris et, le fait engager comme attaché au Cabinet de son mari.

Pour notre adolescent, — le château du Bourg (qui sera vendu un an après) entrait dans le passé...

La carrière parisienne de Emile Delamothe commençait...

Nous arrêterons ici les péripéties de cette carrière, car notre propos est de conter la vie du château du Bourg.

Disons brièvement qu'à sa majorité, ayant conquis son nom d'Emile de Girardin, — il se lança (parfois sans trop de scrupules...) dans les multiples affaires journalistiques, publicitaires, financières et



Emile de Girardin (1806-1881)

politiques ; il incita à la création de la Société des Gens de Lettres (Droits d'auteurs, 1838) ; fut mêlé à toutes les questions publiques de son temps ; côtoya

tous les grands noms de son siècle ; et malgré toutes les adversités devint riche, puissant et célèbre.

Mais la carrière de ce lutteur a été assombrie par trois faits (largement exploités par ses adversaires) : d'abord, l'abandon (ou demi-abandon) où il a été relégué dès sa naissance par ses parents ; puis sa rencontre avec Armand Carrel, qu'il tua en duel ; enfin, son mariage et sa séparation avec la poète Delphine Gay...

Il mourut en 1881, dans l'opulence et néanmoins dans la solitude. Et c'est peut-être, le souvenir des années passées au château du Bourg qui lui donna l'apaisement de ses derniers moments...

Mais revenons à l'histoire du château, vendu par les fils de Cromot en 1824.

Le premier acquéreur fut le comte de Tamisier. Mais il ne garda le domaine que onze ans. D'autres propriétaires se succédèrent.

En 1835, c'est Monsieur de Tourdonnet, puis, en 1841, Monsieur Chasseloup-Laubat, qui fut ministre de la Marine sous Napoléon III.

Enfin, en 1879, le domaine fut acquis par Constant de Forceville, marié à Henriette Durufflé, née d'une famille de propriétaires dans la commune limitrophe, Silly-en-Gouffern.

Cette galerie de personnages faisait partie de la « bourgeoisie montante » du XIX^e siècle, qui considérait le château comme une « résidence de prestige ». C'est dire que les modifications et les travaux exécutés visaient plus leurs commodités que le souci de conservation des valeurs esthétiques... C'est ainsi que le château a été affublé d'un balcon soutenu par des plumes en stuc plantées sur la tête des figures à la clé (pour dissimuler les armatures métalliques), — que toutes les fenêtres et les portes vitrées



Le boudoir chinois

ont été doublées de persiennes, — qu'en transformant quelques fenêtres du rez-de-chaussée, en portes de sortie, — les perrons ont été étendus (empiétant les soupiraux)... — tout cela, et d'autres travaux, exécutés par des artisans primaires.

Par contre, pas de massacre à l'intérieur. En plus de nouvelles acquisitions précieuses dans le ton du château, — les de Forceville tenaient à la conservation du mobilier de l'époque dont plusieurs portent des signatures de peintres et d'ébénistes célèbres.

Le mobilier venant du vieux manoir était particulièrement ménagé.

Ainsi nous pouvons admirer encore aujourd'hui deux grandes tapisseries de Bruxelles à personnages (qui donnent une idée des dimensions des salles d'antan), la tapisserie de la bibliothèque — d'une fraîcheur remarquable, les tableaux de chasse de Snyders (1579-1657) — tous conservés et restaurés.

Constant de Forceville était d'un esprit curieux et bienveillant. Tout en laissant à sa femme la liberté de s'adonner à la chasse, à l'équitation et à la vie mondaine, Monsieur de Forceville se consacrait entièrement et personnellement à son domaine. Actif et industriel, il s'occupe de l'exploitation de sa ferme, du rendement de sa forêt et crée une fromagerie pour fabrication de camemberts, fabrication qui se répand en Vallée d'Auge, à la suite de Marie-Harel.

Mais atteint d'une maladie de poumons, il meurt, en 1895, en plein essor de son entreprise.

Sa veuve, Madame de Forceville, reste seule avec ses deux enfants — une fille et un fils — tous les deux de santé précaire.

Dans l'impossibilité de continuer l'activité de son mari, avec l'âge, les guerres, et le décès de ses enfants, Madame de Forceville met *en location*, la ferme, les terres, et la fromagerie du château.

En pleine deuxième guerre mondiale, elle fait des démarches, pour faire classer le château par les Beaux-Arts, afin de le soustraire des agissements arbitraires de l'armée d'occupation.

Par Décret, le château est classé monument historique en 1942.

Depuis la fin de la guerre 1939-1945, la vie de Madame de Forceville a été d'une simplicité et d'une sobriété proverbiale. Très catholique et pratiquante, elle s'était vouée, sans ostentation, à des œuvres de bienfaisance. Considérée comme citoyenne d'honneur de Le Bourg, elle a été élue pour siéger au Conseil Municipal à partir de 1945.

Madame de Forceville est morte le 10 juin 1954, à l'âge de 84 ans.

Par testament, elle a légué son château avec tout le mobilier, sa ferme, sa fortune, sa forêt, ses terres et sa fromagerie à la commune de Le Bourg-Saint-Léonard.

Parmi les clauses du testament, figurent l'obligation par le légataire — 1°) de conserver le caractère artistique du château, — 2°) de sauvegarder le mobilier précieux et d'organiser les visites publiques culturelles, enfin 3°) d'installer, si possible, une œuvre religieuse catholique, ou, à défaut, une œuvre sociale ou artistique dans le château ou ses dépendances.

La Municipalité d'alors, qui reçut le legs, s'est trouvée quelque peu débordée — on le comprend —, par la responsabilité d'un legs de cette envergure et de cette qualité.

D'autant plus que l'expertise des Beaux-Arts, prouva que le château édifié par de Cromot — depuis deux siècles — par sa vétusté, par manque d'entretien et par l'ébranlement du fait de la guerre (Bataille de Le Bourg-Saint-Léonard), — le château avait besoin de sérieuses réparations et restaurations

avant d'exécuter les volontés de la testatrice en ce qui concerne les visites publiques et l'installation d'une collectivité quelconque.

Des sommes énormes ont été attribuées par les Beaux-Arts qui, avec la participation du département et de la commune, ont entrepris — par tranches de travaux, selon les crédits — **à consolider** l'édifice et *à restaurer* l'aspect extérieur du château sous sa forme primitive.

C'est, actuellement, chose faite, ou presque.

Parallèlement tout, le mobilier classé — meubles, tapisseries, tableaux, lustreries, — a été revisé, restauré, traité par des procédés des plus modernes pour une meilleure conservation.

Nous avons ainsi tous les éléments pour reconstituer et présenter aux visiteurs une « *demeure française du XVIII^e siècle* » dans sa splendeur, et très bientôt le public sera à même d'admirer les intérieurs d'un certain nombre de salles.

Pour ce qui est de l'installation d'une œuvre sociale vivante, — la municipalité de Le Bourg-Saint-Léonard vient de signer une convention avec une puissante société française qui se propose de créer une maison de repos et de vacances, dans une des dépendances du château en se chargeant des aménagements intérieurs.

Ainsi le château de Cromot, par la volonté de Madame de Forceville et par les efforts de la commune de Le Bourg, pourra abriter, d'une part, les vestiges artistiques du passé et d'autre part, la chaleur humaine des vivants.

LEIX : CINO E